

Sujet : [INTERNET] La Jarne// Enquête publique préalable

De : "Mathilde H." <mathilde.hautot@gmail.com>

Date : 28/02/2024 18:55

Pour : pref-participation-public@charente-maritime.gouv.fr

Madame, Monsieur,

Je souhaite contester et exprimer mon désaccord quant à la réalisation d'une aire de grand passage des gens du voyage sur la commune de La Jarne. L'Etat, donc nous citoyens, n'a pas à financer un terrain voué au culte religieux évangélique des gens du voyage. Ces derniers peuvent tout à fait financer l'achat et l'aménagement d'un terrain à leurs frais sans que le contribuable doive y participer.

Je vous remercie par avance de tenir compte de mon observation et de m'en confirmer la bonne réception par retour de mail.

Très cordialement,

Mathilde Hautot